

REPERES 61

FÉDÉRATION DE L'ORNE

4, LE BOIS DES CLAIRETS 61000 ST GERMAIN DU CORBEIS

TEL : 02.33.82.37.80 FEDERATION61@LALIGUENORMANDIE.ORG

ISSN 2534-7918 DIRECTEUR DE PUBLICATION : CHRISTIAN ROUSSELIN

BILLET D'HUMEUR

SOMMAIRE

Page 1 : Editorial**Page 2 : CDOS****Page 3 : Mouvement de la Paix****Page 4 : Ciné Pays Melois****Page 5 : Opération « Jouons la carte de la fraternité »****Page 6 : Intervention à l'ITEP -
Intervention CPS - USEP 61 -
RGPD**

Après la lecture d'un article d'un journal mensuel, un coup de colère : les dépenses militaires ont augmenté en 2020 de 4% dans le monde pour atteindre la somme de 1830 milliards de dollars et sont 2,5 plus élevées que celles de 1997 ! (Pour la France, c'est une augmentation de 4,5% pour 2021 par rapport à 2020, c'est 22% en plus qu'en 2017). Et « les stratèges » organisent des programmes d'équipements militaires à l'horizon 2038,2040 ! Cela signifie qu'on est capable de planifier les guerres du futur 20 ans à l'avance, qu'on y affecte des sommes faramineuses et dans le même temps on est incapable de planifier une sortie de crise sanitaire sur 3 mois, voire l'année à venir !

C'est le même scandale à l'échelle internationale : les Nations Unies essaient de mettre en œuvre des objectifs de développement durable jusqu'en 2030...et là les grandes puissances tergiversent, traînent des pieds pour tenir leurs promesses, se refusent à prendre des engagements fermes.

Est-ce qu'il n'y a pas à réfléchir sur les priorités de notre société, de notre monde ? Que faut-il planifier en priorité : les guerres de demain ou la Paix d'aujourd'hui et de demain en mettant au centre les besoins des femmes et des hommes, leur santé, leur alimentation, leur instruction, leur coopération, la préservation de la planète... ? Ca serait bien de s'engager pour la construction d'une Paix mondiale et solide ! Un rêve, une utopie...mais n'en a-t-on pas besoin pour œuvrer à la construction pacifiée du monde d'aujourd'hui et de demain ?

VOUS SOUHAITEZ METTRE UN ARTICLE

Associations affiliées, structures gérées par La Ligue de l'enseignement, les pages sont ouvertes !

Assemblée générale, événement de votre structure, questions en débat, communications. Pour cela envoyer votre article à :

federation61@laligenormandie.org

Si vous souhaitez que des membres de votre association affiliée soient personnellement destinataires du « Repères 61 », merci d'en

communiquer la liste avec leur adresse électronique à :

federation61@laligenormandie.org

Le Repères 61 est envoyé aux mairies, aux écoles, collèges... de l'Orne aux associations affiliées à La Ligue de l'enseignement de l'Orne, aux services civiques, aux juniors associations, aux personnels de La Ligue de l'enseignement de l'Orne...

PASS' SPORTIF, une aide financière du CDOS 61 à la prise de licence dans les clubs de l'Orne

Depuis de **septembre 2018**, Le Comité Olympique et Sportif de l'Orne (CDOS 61) met en place une **aide financière à la prise de licence** et à l'adhésion dans les clubs sportifs ornaux affiliés à une fédération, pour les **personnes les plus éloignées de la pratique**. Ce dispositif s'appelle le **PASS' SPORTIF** du CDOS Orne.

Concrètement, cette aide concerne :

les personnes **socialement défavorisées** : bénéficiaires du RSA ou de la Garantie Jeune, public en AHI (Accueil Hébergement Insertion), public dépendant de l'ASE, jeunes de l'EPIDE

les personnes en situation de **handicap**, bénéficiant de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé) ou AEEH (Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé)

les personnes souffrant de **maladies chroniques** (cancer, diabète, etc)

les enfants de CM1 ou CM2 ayant bénéficié de la Carte Passerelle, et habitant en territoires carencés ou bien avec un Quotient Familial inférieur à 800 €

Si votre club accueille des personnes dans ces situations, vous pouvez leur faire bénéficier d'une aide financière d'un maximum de 50 € (ou 15 € pour les enfants) sur le prix de leur licence ou de leur adhésion/cotisation à votre club.

Ce dispositif vise à lever le frein financier à l'accès à la pratique sportive pour les personnes fragilisées. Il vient en complément des aides à ces publics spécifiques mises en place par les ligues, les comités départementaux, les municipalités, la CAF ou par les clubs eux-mêmes.

Démarches pratiques :

-Le club remplit le formulaire de demande de PASS' SPORTIF et demande à l'adhérent (ou aux adhérents) les justificatifs (attestation de minimas sociaux, d'allocation, etc...). Le club fournit la photocopie de la licence et la facture de l'adhésion/cotisation au club au nom de l'adhérent.

-Le club envoie ces documents au CDOS 61 avant le 30 décembre 2020.

-Le CDOS 61 instruit les demandes, puis verse au club l'aide financière d'un maximum de 50 € par personne (au premier semestre 2021), dans la limite des frais réellement engagées par l'adhérent. L'aide doit **OBLIGATOIREMENT** être reversée à l'adhérent.

-2 possibilités s'offrent au club :

soit le club déduit à l'adhérent bénéficiaire l'aide du CDOS 61, du coût total de la cotisation de début de saison, soit le club reverse l'aide à l'adhérent lorsque le club aura reçu le versement de l'aide par le CDOS 61

Pour plus d'informations, contactez **Julie BABIN, chef de projet au CDOS 61, au 02 33 80 27 63** ou **cdos61@wanadoo.fr**.

LA PAIX ET LE CLIMAT

Des membres de la Convention Citoyenne pour le Climat (CCC) et près de 400 organisations appellent à des rassemblements, à la veille de l'examen du projet de loi « Climat Résilience » en séance plénière à l'Assemblée Nationale, pour exiger un texte à la hauteur de l'urgence écologique. De nombreuses organisations, ainsi que le Haut Conseil pour le Climat, le Conseil national de la transition écologique et le

Conseil économique, social et environnemental avaient déjà alerté sur son manque d'ambition à de nombreuses reprises. Pourtant c'est le dernier texte législatif du quinquennat consacré à l'environnement...

La CCC avait pour mandat de définir une série de mesures permettant d'atteindre une baisse d'au moins 40% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 en France (par rapport à 1990), dans un esprit de justice sociale. Mais entre les propositions écartées, des articles à la portée réduite, des reports d'échéance aux mandats prochains, des oublis et la formulation de dérogations multiples, le projet de loi est méthodiquement détricoté et limité dans son contenu !

Tout ceci alors que, du fait du retard accumulé depuis 30 ans, pour limiter les catastrophes climatiques annoncées par la communauté scientifique, l'Union européenne a revu les réductions de CO2 à -55 % pour 2030.

. Déjà une pétition d'environ 100 000 signatures témoigne de l'énergie des citoyen.ne.s :

Pour une réorganisation de nos modes de vie et de nos pratiques marketing visant à user et à abuser des pratiques écologiques (ou vertes), à des fins seulement mercantiles (greenwashing).

Pour unir nos efforts vers un basculement collectif, pour dénoncer les non-assistances à personne en danger induites par des pollutions destructrices, engageons-nous pour exposer nos engagements et notre solidarité.

Nous voulons un futur ! la Justice climatique et la justice sociale !



Le Mouvement de la paix est membre des projets des marches pour le climat et soutient les propositions pour un autre avenir.

Notre Groupe local Alençon organise une exposition autour du Thème

« la Paix et le Climat »

Du 2 Avril au 15 Avril 2021, qui sera disponibles sur les grilles du parc des Promenades Alençon. Vous pouvez la voir très librement.

Pour toute informations complémentaires, vous pouvez contacter les personnes suivantes :

Mouvement de la Paix Alençon

Maison de la vie associative

25 rue Demées 61000 Alençon

Tel Francine Brière 0683766987

Roger Noisel 0680023716

SOUTENIR LE MANIFESTE DES 20 - POUR L'OUVERTURE DES SALLES DE CINÉMA

[Groupement National des Cinémas de Recherche \(GNCR\)](#) a lancé cette pétition adressée à [Mme Roselyne Bachelot-Narquin - Ministre de la Culture](#)

Nous, cinéastes de l'ACID (Association du Cinéma Indépendant pour sa Diffusion) et exploitant.e.s du GNCR (Groupement National des Cinémas de Recherche), avons organisé les 12, 13 et 14 mars des projections afin de marquer le triste anniversaire de la fermeture des cinémas et de protester contre la non-réouverture des lieux culturels.

20 cinémas aux quatre coins de France ont ainsi accueilli des projections et rencontres avec des cinéastes autour de films soutenus par l'ACID et/ou par le GNCR, dans le respect le plus strict des consignes sanitaires.

Cette mobilisation a également pris la forme d'un manifeste, que nous vous invitons à signer.

Déjà 2.000 personnes ont signé le manifeste avant sa mise en ligne sur change.org, dont les personnalités suivantes : **Mathieu Amalric, Swann Arlaud, Stéphane Batut, Xavier Beauvois, Lucas Belvaux, Thomas Bidegain, Juliette Binoche, Romane Bohringer, Damien Bonnard, Céline Bozon, Emmanuel Bourdieu, Laure Calamy, Patric Chiha, Jean-Louis Comolli, Catherine Corsini, Pierre Deladonchamps, Emmanuelle Devos, Olivier Ducastel, Philippe Faucon, Stéphane Foenkinos, Yann Gonzalez, Alain Guiraudie, Patricio Guzmán, Lech Kowalski, Irina Lubtchansky, Corinne Masiero, Claire Mathon, Nicolas Maury, Sophie Mirouze, Anna Mouglalis, Mariana Otero, Antonin Peretjako, Caroline Poggi, Gilles Porte, Axelle Ropert, Philippe Rouyer, Céline Sallette, Niels Schneider, Geneviève Sellier, Charles Tesson, Gaspard Ulliel, Karin Viard, Caroline Vignal...**

LE MANIFESTE DES 20

Il y a un an, les salles de cinéma ont fermé. Il y a un an, cela était sans doute la seule chose à faire.

Avec l'été, les salles ont rouvert, en veillant avant tout à la santé des spectateurs et des spectatrices. Ces retrouvailles furent belles, émouvantes. Le cinéma nous avait manqué.

Mais sont venus les couvre-feu, une nouvelle fermeture des salles, puis une hypothétique réouverture finalement avortée. Et nous n'avons pas compris.

Nous n'avons pas compris les décisions d'un gouvernement qui admet lui-même, dans ses prises de parole publiques, des faits solidement et scientifiquement établis, à savoir que les lieux de culture – et singulièrement les salles de cinéma – ne sont pas des foyers de contamination.

Depuis plusieurs mois, nous vivons donc dans l'expectative et l'incertitude, tandis que la morosité croît, tandis que l'absurdité de ces consignes se fait de plus en plus jour, tandis que nous nous atomisons, renvoyés à nos solitudes plus ou moins connectées. Adieu commun, bonjour tristesse.

Ce week-end, nous avons décidé de refuser cet état de fait et d'oser, tout simplement, faire notre métier : ouvrir des salles, accueillir du public, montrer des films.

En agissant ainsi, nous avons montré que l'accès à la culture peut et doit être garanti, même et surtout dans une telle période de désarroi collectif.

En agissant ainsi, nous avons montré que nous sommes capables d'accueillir des spectateurs et des spectatrices dans le respect d'un protocole sanitaire solidement éprouvé, et avec ce même sérieux pouvoir accueillir les classes et continuer à participer à l'éducation artistique de tous les enfants privés d'art et de culture.

En agissant ainsi, nous avons pris nos responsabilités et assumé avec fierté notre mission d'intérêt général. Alors que nous n'avons jamais autant été pris dans un flux ininterrompu d'images et de signes, la pause et la réflexion que la séance de cinéma permet, le recul qu'elle donne vis-à-vis du tumulte du réel, tout cela contribue à nous maintenir en éveil, conscients, pleinement sujets. Il en va de l'expérience commune qu'offre la salle comme de la démocratie : il nous incombe de la chérir et d'en prendre soin. C'est ce que nous avons fait. Ni plus, ni moins.

Nous avons entr'ouvert nos salles pour faire du triste anniversaire de la fermeture des salles de cinéma une fête collective propice à contrer le marasme général par la joie d'être ensemble, tous ensemble.

En ouvrant nos salles, nous avons l'espoir et l'ambition d'avoir ouvert une brèche.

Nous affirmons la nécessité de remettre les lieux de culture à la place qui leur revient et dont ils ont été chassés : au cœur de la cité et donc au cœur du discours politique.

Nous résistons, nous persisterons.

Les cinéastes de l'ACID & les exploitant.e.s du GNCR

OPERATION JOUONS LA CARTE DE LA FRATERNITE

Présentation d'Haiku de l'école Paul Souvray à la Ferté Macé



Haïku

Premier froid d'hiver
Des retrouvailles d'automne
Une grande amitié

Haikus

Premier jour d'automne

On est tellement heureux

Bonheur de'être en vie

Haïku

De les vents d'amour.

Un sentiment de famille.

La nuit est joyeuse.

Haïku

Un matin d'automne
des sourires s'affichent
Entre les lumières.

Haikus

Regardant le ciel

le bonheur est toujours là

On est tous heureux

INTERVENTION À L'ITEP

Durant 7 semaines, dans le cadre d'un projet radio, La Ligue de l'Enseignement est intervenue à l'ITEP de Sées avec 6 jeunes pour des séances d'1h15. Au cours de ces séances, les jeunes accueillis ont pu découvrir toutes les facettes du métier d'animateur radio mais aussi les joies de la technique et du montage. Cette action avait pour but de permettre aux jeunes de s'exprimer et participer à la création d'une émission de radio. En commençant par les définitions des rôles de chacun, les envies de thèmes à aborder, et la création de leur Jingle, les jeunes ont participé activement au projet. Même si le montage final a été réalisé par l'animateur de La Ligue de l'Enseignement de Normandie, les jeunes ont animé l'émission, géré la technique, réalisé diverses interviews et même proposer des jeux radiophoniques. Une très belle expérience qui a permis aux jeunes de créer une émission d'1h20. Bravo à eux pour leur travail et merci aux éducateurs et professeurs de l'ITEP de l'accueil pour cette action pleine de surprises.

INTERVENTION CPS

Depuis la mi-mars et jusque fin mai, les animateurs du pôle AEMS interviennent sur les collèges d'Hérouville St Clair sur les CPS (Compétences Psycho Sociales). Autour de jeux, la parole est donnée aux élèves de sixièmes afin de les accompagner dans leur construction de citoyens.

USEP 61



L'AG USEP ordinaire et élective a eu lieu le 10 mars 2021.

Après avoir fait le bilan d'activités et financier de l'année 2020 qui a été forcément perturbée par la crise sanitaire en terme de rencontres sportives (3/4 des rencontres n'ont pas eu lieu). Un bénéfice financier a été réalisé sur cette année mais à relativiser car nous serons impactés sur l'année 2021 notamment en terme de licenciés puisque nous avons fait un geste sur la prise de licence (actuellement nous sommes à -40%).

Suite à l'AG Elective, Stéphane CORVEE, professeur d'école et ancien délégué USEP, a été élu président pour cette nouvelle mandature 2021-2024.

Le comité directeur est composé de 9 membres, Sylvain MONTAUBAN, Sylvain HOUILLER, Jérôme PRUNIER, Michel PRELJOCAJ, Florence BURGOS, Laure MALOIZEL, Isabelle GUERRAND, Coralie FROMENTIN.

Des commissions seront créées, nous sommes donc à la recherche de personnes volontaires pour intégrer ses commissions et faire partager vos connaissances sur des thématiques comme la Maternelle, le Hors temps Scolaire le Savoir Rouler à Vélo. Les thématiques seront définies au prochain comité directeur dans 15 jours.

L'équipe USEP

RGPD

Le numéro de février 2021 avec les photos n'est plus valide suite à une demande de retrait de photographie dans l'article « collège Racine » dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données (Droit à l'image). Un nouveau numéro, sans les photographies concernées, est disponible.

Nous demandons aux associations affiliées à La Ligue de l'enseignement faisant paraître des articles, compte-rendu d'activités...d'être plus attentive à ce droit juridique à l'image.

Nous y serons nous-mêmes plus vigilants.

La rédaction de Repères 61, bulletin mensuel de La Ligue de l'enseignement de l'Orne